MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

CALENDRIER DES SÉANCES 2027

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, avis est donné que le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2027 est adopté. L'heure et le lieu de la séance restent fixés à 19 h 30 à la Mairie située au **81 rue Saint-Isidore** à Saint-Esprit.

- Lundi 11 janvier
- Lundi 1er février
- Lundi 1er mars
- Lundi 5 avril
- Lundi 3 mai
- Lundi 7 juin
- Lundi 5 juillet
- Lundi 16 août
- Mardi 7 septembre
- Lundi 4 octobre
- Lundi 1er novembre
- Lundi 6 décembre

De fixer la séance extraordinaire portant sur le budget de 2028, au mercredi 15 décembre 2027.

Donné à Saint-Esprit, ce 4 novembre 2026.

- Original signé -

_____

Simon Franche
Directeur général et greffier-trésorier